

**Dispositifs d’INJEP Veille & Actus n° 511 du 5 juillet 2023**

**Sport : 2 arrêtés et 1 instruction**

[Objectifs territoriaux des chantiers prioritaires (PPG) du sport](https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/SPOV2316060J)

BOENJS n° 25 du 22 juin 2023

L’instruction du 12/06/2023 porte sur les Objectifs territoriaux des chantiers prioritaires (PPG) du sport. Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques est responsable de 3 chantiers dans le cadre des politiques prioritaires du gouvernement :

* Étendre le Pass’Sport ;
* Assurer 2 heures de sport en plus par semaine pour les collégiens, en concertation avec le ministère de l’Éducation nationale et de la Jeunesse (en lien avec le chantier 30 minutes de sport par jour à l’école primaire) ;
* Augmenter le nombre d’équipements sportifs (Plan 5 000 terrains de sport), piloté par l’Agence nationale du sport.

Pour chacun de ces chantiers, des indicateurs et des cibles ont été identifiés au niveau national pour suivre leur déploiement et leur impact.

# [Arrêté du 16 juin 2023](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047749266) relatif aux listes des sportifs de haut niveau, des sportifs espoirs, des sportifs des collectifs nationaux et des arbitres et juges sportifs de haut niveauJournal officiel du 29 juin 2023

## A compter du 1er juillet 2023, pour les disciplines sportives relevant des fédérations sportives délégataires de sports d'hiver, sont inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau, des sportifs espoirs, des sportifs des collectifs nationaux et des arbitres et juges sportifs de haut niveau, mentionnées à l'[article L. 221-2 du code du sport](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&idArticle=LEGIARTI000006547582&dateTexte=&categorieLien=cid), pour une année, les sportifs dont les noms figurent en annexe du présent arrêté et relevant des disciplines sportives de sports d'hiver, dont le caractère de haut niveau est reconnu.

# [Arrêté du 19 juin 2023](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047749273) approuvant la convention type de formation de la Fédération française de football relative au secteur fémininJournal officiel du 29 juin 2023

Est approuvée telle qu'elle est annexée au présent arrêté la convention type de formation de la discipline de football féminin.